



MAIRIE  
DE  
**FERMANVILLE**  
50840

Tél. : 02 33 88 56 66  
Fax : 02 33 88 56 67

Fermanville,  
Le 15 février 2024



## AVIS A LA POPULATION

### - Inscriptions pour une première année scolaire dans l'école de Fermanville :

**Les inscriptions se feront à la mairie à partir du 19 février 2024.** Vous devrez vous munir de :

- carnet de santé
- livret de famille
- certificat de radiation (pour les élèves ayant déjà été scolarisés dans une autre école)

**Une fiche d'autorisation d'inscription** sera remplie et une fois signée par l'élu, sera transmise par la Mairie à Mme Le Louarn, directrice de l'école. Elle pourra ainsi procéder aux inscriptions et aux répartitions des élèves dans les classes.

**Un rdv** sera proposé aux nouvelles familles ultérieurement pour visiter l'école. D'ici là ils pourront toutefois transmettre à Mme le Louarn, leurs éventuelles questions par mail ([ce.0501498g@ac-caen.fr](mailto:ce.0501498g@ac-caen.fr)).

**N'hésitez pas à transmettre l'information aux parents d'enfants en âge d'être scolarisés en septembre mais qui n'ont pas encore d'enfant inscrit à l'école.**

### Coordonnées de l'école

tel : 02.33.88.56.62

Email : [ce.0501498g@ac-caen.fr](mailto:ce.0501498g@ac-caen.fr)

Rappel des horaires de la Mairie :

**Lundi-mardi-mercredi-samedi : de 9h à 12h**

**Jeudi : de 14 h à 18 h**

**Vendredi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16 h**



Pour Le Maire  
L'Adjoint Délégué  
**Françoise Bertrand**

